



Communiqué de presse

28 septembre 2016

La FCPE, la MAE et Tralalere s'engagent ensemble pour sensibiliser les parents au harcèlement

Mardi 27 septembre, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), la MAE et Tralalere ont formalisé leur partenariat autour d'une convention, qui prévoit de produire et diffuser cinq vidéos d'une minute chacune. Cette série de vidéos de conseils pratiques s'adressera aux parents pour les aider à détecter, comprendre et prévenir les situations de harcèlement, l'objectif étant d'agir en amont pour enrayer le phénomène.

Cette convention concrétise une nouvelle fois les liens historiques qui unissent la FCPE et la MAE. La FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants. La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, mène également des actions de prévention à destination des enseignants, des élèves et de leurs familles grâce à son réseau militant et son équipe de 10 chargés de prévention. Tralalere, producteur de ressources numériques éducatives depuis plus de 16 ans et opérateur national d'Internet Sans Crainte pour le compte de la Commission européenne, produit des outils afin de sensibiliser les jeunes, les enseignants et les parents.

Ce partenariat s'appuie donc sur les valeurs communes portées par les trois organisations dans les domaines de l'éducation, du numérique, et de la lutte contre le harcèlement.

Le bien-être des enfants à l'école et le renforcement des liens école-famille représentent un horizon commun. Cet objectif ne peut être atteint que par une action conjointe des éducateurs à l'école et à la maison.